

Washington D.C., le 15 juin 2004

L'Honorable Robert B. Zoellick
Représentant au Commerce des Etats-Unis

Monsieur l'Ambassadeur Zoellick,
Durant les négociations des Chapitres dix (Investissement) et onze (Commerce transfrontalier des services) de l'Accord de Libre Echange Maroc-Etats-Unis, les Etats-Unis ont exprimé un intérêt pour que le Maroc permette à toute personne, y compris une personne qui n'est pas médecin, d'ouvrir des cliniques privées et des établissements médicaux assimilés. Les Etats-Unis ont également exprimé leur intérêt pour que le Maroc permette à toute personne, y compris une personne qui n'est pas pharmacien, d'ouvrir des sociétés engagées dans la fabrication ou la distribution en gros de produits pharmaceutiques.

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Maroc a pris note de l'intérêt exprimé par les Etats-Unis et en tiendra compte au moment de la réforme des lois régissant les activités en question.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma haute considération.

Taïb FASSI FIHRI
Ministre Délégué aux
Affaires Etrangères et à la Coopération